



Membre FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
ILE DE FRANCE
Association agréée au titre de la protection de
l'environnement

AVL3C - Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières
Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Répertoire National des Associations (RNA) n° W781002040 - SIREN 413 056 698

Siège Social : Mairie de Fontenay Saint-Père, 78440

Correspondance : Mairie de Sailly 78440 SAILLY

Email : vexinzone109@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre site avl3c.org avec tous nos liens

Recommandé Accusé Réception

Le 15 Mai 2019

Monsieur le Préfet,

Lors de sa conférence de presse du 24 avril dernier, le Président de la République a fait un bilan du "grand débat" et a notamment annoncé sa volonté décentralisatrice.

Il a célébré les élus de terrain, et en particulier les maires, derniers représentants du peuple à bénéficier d'une réelle popularité. « Il faut consolider la place des élus », « Je crois aux élus » a-t-il répété, ouvrant ainsi un tournant de son quinquennat.

Dans les semaines qui viennent, Monsieur le Préfet, vous allez devoir vous prononcer sur la demande d'exploitation d'une carrière cimentière à Brueil-en-Vexin dans le P.N.R. du Vexin.

Dans ce dossier, la situation est on ne peut plus claire : la très grande majorité des élus locaux sont hostiles à ce projet.

Les membres de la Communauté Urbaine GPS&O dont de nombreux maires ont très majoritairement voté contre ce projet le 27 septembre 2018.

Trois députés des Yvelines (Michèle de Vaucouleurs, Bruno Millienne, Michel Vialay), deux députés européens (Yannick Jadot et Eric Andrieu), six conseillers départementaux et régionaux (Cécile Dumoulin, Guy Muller, Mounir Satouri, Ghislaine Séné, Cyril Nauth, Jean Luc Santini) ont exprimé leur refus publiquement et/ou dans le cadre de l'enquête publique.

Les syndicats agricoles comme la FNSEA et la FDJA, la chambre d'agriculture refusent la destruction de ces très bonnes terres agricoles.

Le PNR du Vexin a démontré par une argumentation très étayée lors de l'enquête publique que ce projet était destructeur pour l'environnement et très inquiétant pour la préservation de l'eau et de la nappe phréatique.

Comment justifier le maintien à tout prix de l'activité très polluante de la cimenterie de Gargenville (parmi les dix sites les plus polluants d'Ile de France) au milieu plus de 11 000 habitants ?

Consciente de tout cela, la population ne veut pas de ce projet d'un autre temps.

Monsieur le Préfet, au vu de tous ces événements (mouvement des gilets jaunes, grand débat, conférence de presse du Président de la République) vous ne pouvez ignorer les élus, leurs électeurs, les syndicats agricoles, le PNR, les associations, en prenant une décision contraire à leur volonté.

L'exécutif ne peut plus être au seul service d'une multinationale surtout qu'ici, le chantage à l'emploi n'a pas lieu d'être, comme l'ont noté les commissaires enquêteurs.

Vous ne pouvez pas considérer, vous et vos services qu'un "besoin de ciment" - largement surévalué et correspondant à une autre époque - justifie un projet aussi dommageable.

Même si l'enquête publique s'est conclue par un avis favorable, les réserves émises par les commissaires enquêteurs sont nombreuses et si importantes, au regard des risques climatiques, de la nécessaire transition écologique, que cet avis soit disant "favorable" est incompréhensible.

Il faut regarder les choses en face.

Les temps changent, le Président de la République veut redonner sa juste place aux élus locaux.

Monsieur le Préfet, merci de respecter leur volonté comme celle du PNR, syndicats, associations, habitants... en refusant ce permis d'exploiter une carrière dans le PNR du Vexin à Calcia/Heidelberg.

Le Conseil de l'AVL3C

Copie à toutes les personnes citées.